

# LA COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES QUIMPER

*Une démarche d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif  
Bilan de l'expérimentation en 2013*



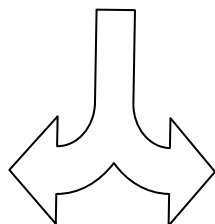
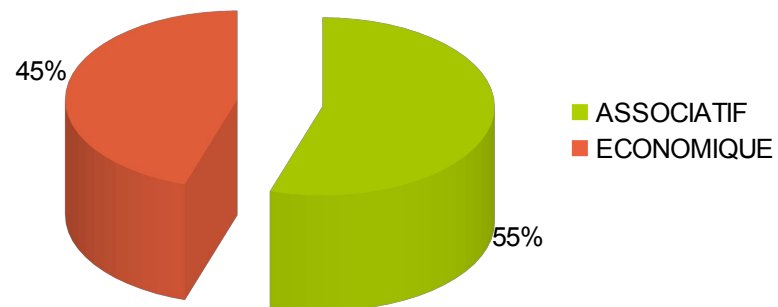
# SOMMAIRE

<b>La CJS Quimper 2013 en bref...</b>	<b>3</b>
<b>1. Qu'est ce qu'une CJS ?</b>	<b>5</b>
<b>2. Les acteurs engagés dans le développement de la CJS Quimper.</b>	<b>6</b>
<b>3. Bilan CJS Quimper 2013</b>	<b>9</b>
<b>3.1 Portraits des coopérants/coopérantes</b>	<b>9</b>
<b>3.2 Vie économique</b>	<b>12</b>
<b>3.2.1 Les revenus des contrats</b>	<b>12</b>
<b>3.2.2 Le statut et le salaire des coopérants</b>	<b>13</b>
<b>3.2.3 Activités d'autofinancement</b>	<b>14</b>
<b>3.2.4 Compte de résultat de la CJS Quimper</b>	<b>14</b>
<b>3.2.5 Les heures volontaires</b>	<b>15</b>
<b>3.3 Vie associative</b>	<b>16</b>
<b>3.3.1 Les réunions</b>	<b>16</b>
<b>3.3.2 Les formations</b>	<b>16</b>
<b>4. Les animateurs</b>	<b>16</b>

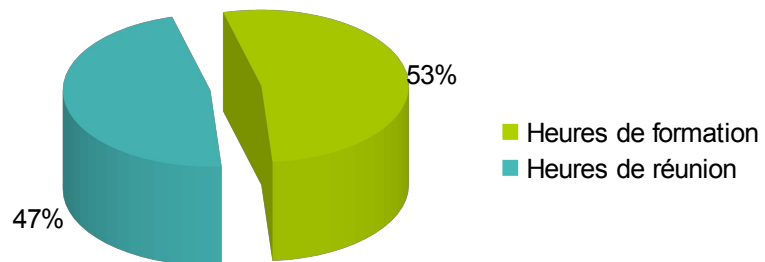
## La CJS Quimper 2013 en bref

	<b>Modèle Québécois</b>	<b>Expérimentation CJS Quimper</b>
Objet	Projet d'éducation à la coopération du travail. Objectif général : créer et gérer une coopérative de travail afin d'offrir des services aux particuliers et professionnels du territoire tout au long de l'été. Impact : Initiation au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, à la gestion coopérative et au fonctionnement du marché	
Public	12 à 15 jeunes de 14 à 17 ans qui cherchent un emploi d'été rémunéré.	14 jeunes : 4 abandons et 1 intégration en cours de projets, soit 11 jeunes à la fin de l'été. Jeunes de 16 à 20 ans.
Territoire		Initialement prévue au sein de la ville de Concarneau, la CJS s'est localisée à Quimper une semaine avant le recrutement des animateurs.
Rémunération des jeunes	Salaire versé selon Chiffre d'Affaires généré par la CJS et selon critères définis par les jeunes	Salaires versés selon le chiffre d'affaire. Salaires identiques, à partir du moment où chacun avait rempli 3 demi-journées hebdomadaires de gestion volontaire de la coopérative.
Projets économiques développés	Activités Services de Proximité	Nettoyage de voitures, pose de moquette et linoléum, ménages, retranscription d'enregistrement audio, déménagements, enlèvements d'encombrants et nettoyage de jardins.
Volume d'activité	En 2011 : 157 CJS, 279 animateurs, 1737 jeunes coopérants, 620 467 \$ en revenus de contrats et d'autofinancement	Chiffre d'affaire : 1400,59 HT 11 contrats. 87H travaillées.
Portage de la CJS	Création d'une coopérative	Projet porté juridiquement par la CAE Chrysalide.
Durée du projet	6 mois en moyenne : 2 mois de préparation et 4 mois de fonctionnement CJS avec les jeunes	6 mois : constitution du comité local en février suivi de 4 mois de préparation du projet pour 2 mois de fonctionnement de la CJS.
Accompagnement des jeunes	2 animateurs par CJS : un profil social et un profil économique	2 animateurs. 1 CDD, 1 stagiaire.
Formation des animateurs	2 semaines de formation à partir d'une pédagogie coopérative	4 jours de formation dispensés en juin par Katerine Roy, coordinatrice CJS au sein du Réseau de la Coopération du Travail au Québec

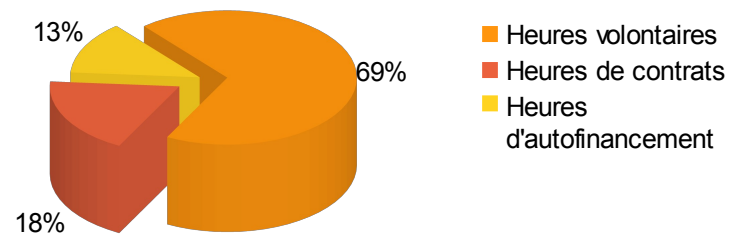
## Temps investi dans la CJS



### Associatif



### Economique



## 1. Qu'est ce qu'une CJS ?

Une Coopérative Jeunesse de Services (CJS) est un projet d'éducation à la coopération du travail. Elle a pour objectif d'éduquer les jeunes mineurs à l'entrepreneuriat coopératif.

Concrètement, ce sont 14 jeunes mineurs, accompagnés par 2 animateurs-trices, qui apprennent à conduire une entreprise coopérative : proposer des services à la population du territoire, prendre des décisions collectivement, définir une stratégie de commercialisation, décider de l'affectation des résultats.

Pour les jeunes, la CJS répond au besoin de trouver un emploi d'été rémunéré, mais son impact et ses retombées ne se limitent pas à cela. La coopérative initie les jeunes au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, à la gestion coopérative et au fonctionnement du marché.

Un projet de prise en charge par les jeunes

La volonté première du projet CJS est d'offrir aux jeunes coopérateurs un milieu propice aux apprentissages relatifs, entre autre, à l'exercice du pouvoir démocratique, à la gestion d'entreprise collective et à la réalité du travail. La qualité de ces apprentissages est grandement influencée par l'approche pédagogique coopérative mise en place au sein du projet. Les principes pédagogiques appliqués développent chez les jeunes la responsabilisation personnelle et mutuelle, la solidarité, la motivation ainsi que la compréhension réelle de l'utilité des apprentissages.

Ainsi, les coopérateurs en viennent graduellement à prendre en charge leur projet. Cette prise en charge de la CJS se fait en fonction du rythme, de l'intérêt et de la capacité d'apprentissage de chacune et de chacun des jeunes, et du groupe de jeunes.

### **Pour les jeunes :**

- créer son propre emploi,
- développer des habiletés dans différents types d'emplois,
- s'initier à la gestion d'une entreprise économique coopérative,
- se familiariser aux rouages du marché,
- acquérir de l'expérience et développer une plus grande autonomie,
- vivre des réussites individuelles et collectives,
- créer des liens avec la communauté (territoire),
- faire partie d'un groupe d'appartenance positif,
- exercer du pouvoir dans leur vie,
- être valorisé par leurs pairs et des adultes significatifs.

### **Pour le territoire :**

- donner une place aux jeunes où ils exercent du pouvoir et font valoir leurs talents et qualités,
- susciter l'entrepreneuriat chez les jeunes du milieu,
- offrir un lieu de formation et de préparation à l'emploi qui est complémentaire à l'école,
- réaliser un projet concret d'initiation à la coopération du travail,
- favoriser l'intégration sociale et économique des jeunes à leur communauté (territoire),
- réunir différents organismes autour d'un projet d'économie sociale,
- agir sur des problématiques locales telles que le décrochage scolaire, la toxicomanie, l'exode rural et le rapprochement interculturel,
- favoriser le rapprochement intergénérationnel.

### **Pour les animateurs et les animatrices :**

- s'initier au processus d'accompagnement de la mise sur pied d'un projet d'entreprise collective,
- se former à la pédagogie d'éducation coopérative,
- expérimenter concrètement le développement économique et social,
- créer des liens avec les jeunes, les intervenants et la population locale.

## 2. Les acteurs engagés dans le développement de la CJS Quimper.

### Le Comité Local

Pour chaque projet de CJS, un Comité Local est constitué des acteurs de l'ESS, des acteurs jeunesse et des collectivités territoriales qui le souhaitent. Il a pour rôle de réunir les conditions de réussite nécessaires à l'implantation des CJS dans le quartier et la ville concernée, de coordonner le développement de celles-ci et d'offrir un soutien aux animateurs ainsi qu'aux jeunes coopérants.

### Le comité Local de la CJS Quimper.

Pour cette année le Comité Local a été co-piloté par Youna LE SOMMER chargée de mission de l'ADESS Cornouaille, Franck CHARRUAU de la Coopérative d'Activité et d'Emploi Chrysalide et Hélène GUIZIOU Responsable de territoire de la Mission Locale - Antennes de Fouesnant-Concarneau-Quimperlé. Constitué en février 2013 il s'est réuni afin de préparer le projet en amont, à savoir définir le cadre du projet, rechercher les financements pour le projet, définir le lieu d'implantation de la CJS, rechercher les partenaires à même de rejoindre le Comité Local. Il a travaillé également à la promotion globale du projet et à son évaluation.

### Membres du comité local - CJS Quimper 2013

- ✦ ADESS pays de Cornouaille – Youna LE SOMMER
- ✦ Chrysalide - Franck CHARUAU
- ✦ Conseil Général du Finistère – Maria BLAKE
- ✦ Crédit Coopératif Quimper – Olivier DALLERY (participation à 1 rencontre)
- ✦ DIRECCTE – Albert BILLON
- ✦ Espace Associatif Quimper Cornouaille – Guillaume Hardy (participation à 1 rencontre)
- ✦ Espace Jeunes Concarneau – Jean-Yves JANNEZ\*
- ✦ Mission Locale du Pays de Cornouaille – Hélène GUIZIOU
- ✦ PIJ Concarneau – Corinne JAFFREZIC\*
- ✦ Quimper Communauté – Laurent BRUCHON / Marie-Gaëlle BERNARD\*\*(participation à 1 rencontre)
- ✦ ULAMIR EBG – André FAPPANI

*\*Compte tenu du changement de localisation de la CJS, ces personnes - ayant contribué aux travaux du comité local durant le temps de préparation de la CJS – l'ont finalement quitté en juin.*

*\*\* Compte tenu du changement de localisation de la CJS, ces personnes ont rejoint tardivement au projet.*

### Zoom sur la délocalisation tardive du projet

Créé en février, le Comité Local s'est ancré sur Concarneau début avril : il était prévu de localiser la CJS dans les locaux de l'Espace Jeune et de la Mission Locale. Malheureusement le projet CJS a dû se délocaliser en raison d'un refus tardif de soutien de la part de Concarneau Cornouaille Agglomération. **Une semaine avant le recrutement des 2 animateurs (soit fin mai)**, il a été décidé pour palier à l'urgence, d'ancrer le projet sur Quimper dans les locaux de la Coopérative d'Activité et d'emploi Chrysalide.

Cela a eu un impact non négligeable sur le projet et explique la taille restreinte du Comité Local :

- Le projet ne se situant plus sur son territoire : démission de l'Espace Jeune de Concarneau du Comité Local , et du même coup perte d'un « acteur jeunesse » au sein du projet.
- Difficulté à mobiliser les structures jeunesse (MPT..) : certaines se sont montrées intéressées par la démarche mais sollicitées à la veille des congés estivaux, n'étaient pas en mesure de s'impliquer durant le projet.
- Difficulté à mobiliser le tissu économique local quimperoïse au vu de leur interpellation tardive.

Un comité local plus étoffé (notamment par la présence d'entreprises) aurait permis vraisemblablement de mieux préparer le terrain en identifiant quelques contrats potentiels avant le recrutement des jeunes

permettant tout à la fois :

- d'éviter un essoufflement des jeunes coopérateurs fin juillet, passant beaucoup de temps à présenter le projet et peu à travailler.
- de se confronter plus rapidement aux tâches de gestion et de comptabilité
- d'augmenter leur rémunération.

Au delà d'un partenariat financier, le Comité Local a sollicité Quimper Communauté sur un appui global comme facilitateur de l'expérimentation :

- appui à la diffusion de l'information auprès des prospects (liste des entreprises locales auprès desquelles les jeunes coopérants pourraient proposer leurs services, co-organisation d'un petit déjeuner d'information à destination des entreprises...)
- relais d'information auprès des autres collectivités territoriales et acteurs socio-économiques, ou soutien logistique (impression de nos outils de communication - type flyer).

Cet appui s'est finalement concrétisé sur l'impression de flyers.

Il s'est avéré que, durant les 2 mois d'existence de la coopérative jeunesse, le comité local n'a pas pu se réunir en raison des vacances estivales. Les représentants de Chrysalide, de l'ADESS et de la Mission Locale se sont relayés en tant que référents selon leurs propres disponibilités.

### **L'ADESS Cornouaille, Pôle de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire du pays de Cornouaille.**

Il a mission de développer l'économie sociale et solidaire et de promouvoir ce secteur auprès du plus grand nombre.

Le rôle du pôle est de co-animer l'expérimentation sur le Pays de Cornouaille et de travailler à la constitution du Comité Local.

### **Chrysalide, la Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE)**

La Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) s'adresse à des personnes souhaitant créer leur entreprise et qui cherchent à tester la validité de leur projet. Elle offre à ces porteurs de projets un lieu d'accueil et un statut. L'objectif principal doit être le développement d'une activité permettant à un entrepreneur de vivre de son travail. Ainsi, son parcours dans la CAE doit lui permettre de réaliser les étapes nécessaires au bon lancement de son activité et de développer les compétences indispensables au rôle d'entrepreneur en commercialisation et gestion.

La CAE Chrysalide porte juridiquement la CJS de Quimper. Elle s'occupe de la gestion comptable, sociale et fiscale de la CJS (création d'un établissement, facturation, fiches de paie). Elle a aussi pour rôle en lien avec les animateurs d'accompagner les jeunes coopérateurs dans l'apprentissage de ces notions.

### **La Mission Locale du Pays de Cornouaille (MLPC)**

La MLPC travaille à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 26 ans et déscolarisés.

L'observation des jeunes témoigne qu'ils ne se tournent pas spontanément vers un projet de création d'activité. Ils recherchent en priorité une situation professionnelle de salarié. Cette observation apparaît comme étant une certaine frilosité des jeunes envers l'entrepreneuriat ou une défiance du statut de professionnel indépendant mais aussi la recherche d'une sécurité de l'emploi, espérée à tout prix dans ces périodes d'instabilité économique, d'angoisse de l'avenir et de méfiance des jeunes.

Cependant on observe que si le projet d'une création est soumis à leur réflexion (par un conseiller en insertion professionnelle, un professeur...), il est pris en considération.

Ceci nous amène à penser qu'une évolution des mentalités des jeunes sur ce sujet ne se fera qu'en inversant une tendance « culturelle », en proposant de manière volontariste une immersion sur ce registre.

Il s'agit de prévoir un temps d'information, de développement des connaissances, de découverte sur la création d'activité, comme il peut en exister sur les métiers.

Il s'agit de donner à penser, donner à voir, donner à faire pour donner envie. Voilà les raisons pour lesquelles, rattachées aux perspectives de développement économique du Pays de Cornouaille, que depuis 2011, la MLPC et la CAE Chrysalide travaillent à la création d'une CJS sur le territoire.

### Pour la suite ...

- Veiller à l'ancrage territorial du Comité Local **dès sa constitution**.
  - Renforcer le Comité Local par des **acteurs économiques et leurs représentants** (CCI, associations d'entrepreneurs, chefs d'entreprises et salariés de SCOP...), dans l'optique de favoriser la réalisation de contrats.
  - Renforcer les liens avec les **collectivités territoriales** : les deux autres expériences bretonnes montrent que celles-ci peuvent être facilitatrices dans la réalisation de premiers contrats pour les jeunes coopérateurs en proposant des tâches conséquentes à réaliser, ce qui dans le cas de la CJS Quimper a pu manquer durant le premier mois du projet.  
De la même manière, associer en amont les collectivités permettrait de prévoir des activités d'auto-financements plus facilement (tenue de stands sur les événements locaux, lors de concerts ou de foire...).
- Enfin au delà d'un partenariat financier, mobiliser les collectivités territoriales comme appui global au projet (diffusion de l'information, promotion, soutien logistique...).
- Associer les **Comités de Quartier** afin de favoriser la prise de connaissance de cette initiative auprès des particuliers du territoire et de dépasser une certaine méfiance qui s'est exprimée lors des prospections organisées par les jeunes coopérateurs.



### 3. Bilan CJS Quimper 2013

#### 3.1 Portraits des coopérants/coopérantes

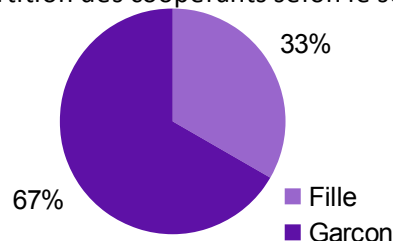


Sur 27 jeunes intéressés par le projet (ayant pris contact avec les animateurs), 15 ont participé à la réunion collective d'information du 24 juin 2013 s'étant déroulée dans les locaux de Chrysalide à Quimper et 14 ont finalement intégré le projet dès le départ. 4 coopérants ont abandonné en cours de route et 1 coopérant a intégré le projet en août ce qui fait finalement **un total de 15 coopérants pour la CJS Quimper**.

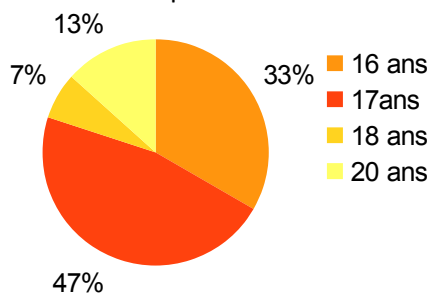
Les coopérants étaient en majorité des garçons.

A noter également que la quasi-totalité des jeunes qui ont manifesté leur intérêt pour intégrer le projet alors que celui avait démarré (et que le groupe de coopérants était déjà constitué) étaient des filles.

Répartition des coopérants selon le sexe



Répartition des coopérants en fonction de l'âge

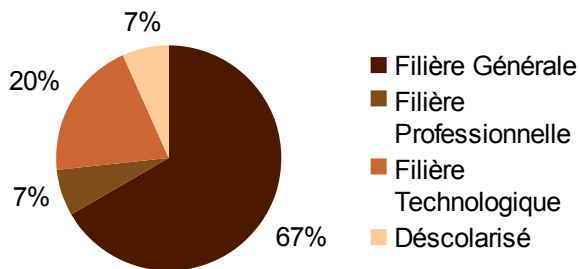


Les jeunes mobilisés au sein du projet ne constituaient pas originellement un groupe « unitaire ». Ils ne se connaissaient pas particulièrement (bien que quelques uns soient venus à 2 ou 3), ils venaient de quartiers différents de la ville, de communes de l'agglomération ou de différents lycées.

La moyenne d'âge des coopérants est de 17 ans.

La tranche d'âge initialement privilégiée était celle des 18-25 ans. Suite à leur formation par Katerine Roy – coordinatrice CJS du Québec – les animateurs ont proposé de travailler avec une tranche d'âge plus jeune (16-20 ans) au vu de la pédagogie proposée.

Répartition des coopérants selon les filières scolaires



A noter que la réunion d'information était ouverte aux 16-25 ans, mais qu'aucune personne âgée de plus de 20 ans ne s'est présentée. Ceci est certainement à mettre en parallèle avec le type d'information réalisée et la période, la tranche d'âge 20-25 ans cherchant certainement plus tôt dans l'année un travail estival.

Le groupe était constitué essentiellement de mineurs (ou tout juste majeures) et qui n'avaient pas pu trouver de travail saisonnier en raison de

leur âge.

La majorité des coopérants suivaient une filière générale (scientifique ou économique) dont 3 qui venaient de passer le bac, 20% d'entre eux suivaient une filière technologique (1ère STI2D). Enfin un coopérant suivait un cursus professionnel (Bac Pro comptabilité) et 1 autre était déscolarisé.

Tous continuaient leurs études par la suite. Une des coopératrices reprenait, après des études à Madagascar, une formation de français.

### Le recrutement des coopérants :

Le recrutement s'est fait aux alentours du 26 Juin soit tardivement, toujours en raison du déplacement du projet de Concarneau sur Quimper. Facilité sur Concarneau par le fait que le local envisagé pour l'expérimentation était une salle intégrée dans les locaux de l'Espace Jeune et de la Mission Locale, le recrutement s'est finalement fait par le biais de l'organisation d'une réunion d'information ouverte à tous (jeunes, parents ou encore potentiels clients) dans les locaux de la C.A.E. Chrysalide à Quimper. L'information a été diffusée par la presse locale, la radio, l'envoi d'un mail qui mettait en avant le projet auprès du réseau ESS. Des flyers et des affiches ont également été déposés au sein des M.P.T., des commerces du quartier ainsi que dans les lycées. Suite à cette réunion d'information, les jeunes intéressés ont directement pris rendez-vous avec les animateurs pour concrétiser leur engagement.

### Milieus sociaux d'origine :

Si la plupart des coopérateurs étaient issus de familles de classes moyennes, le groupe s'est avéré être très hétérogène dans sa composition : enfants de famille aisée, jeune migrante cherchant de premières expériences en France...

Ainsi les attendus économiques n'étaient pas les mêmes selon les jeunes : certains d'entre eux misaient sur cette expérience pour se constituer une base de financement durant leurs études, d'autres l'ont vécue essentiellement comme une expérience pédagogique via laquelle il aurait été valorisant de gagner de l'argent.

### Pour la suite ...

- Associer plus largement **les acteurs jeunesse du territoire** (MPT, centres sociaux, services de prévention/éducatifs de la ville, écoles...). Travailler également en amont avec les lycées, les auto-écoles.
- Associer **les associations de retraités et personnes âgées** : rencontrée durant le mois d'Aout, l'ARPAQ de Quimper se montre intéressée pour suivre ce projet si celui-ci devait se renouveler sur la ville. Les discussions amorcées laissent penser que cela pourrait tout à la fois être une ressource intéressante pour trouver des contrats type « services à la personne », mais également des personnes intéressées pour accompagner les jeunes sur certains contrats et leur transmettre des savoirs-faire.
- Le projet, notamment sur le **créneau estival** semble **bien adapté au 16-18 ans** qui ne trouvent souvent pas de travail saisonnier en raison de leur âge. Par contre cela implique de préparer le terrain en amont : beaucoup de structures sont fermées en été et les responsables injoignables. Prévoir dans ce cas peut être un **recrutement des jeunes plus tôt dans l'année** afin qu'ils travaillent à la préparation des contrats plus tôt et prévoient leur réalisation pour l'été.  
Il aurait été tout à fait possible, en adaptant les outils pédagogique d'envisager une **CJS avec un groupe plus âgé**. Par contre sur ce dernier point le déroulement de la CJS gagnerait peut-être alors à se dérouler **durant l'année**.
- Monter un réseau de parrainage entre coopérateurs des différentes années CJS.

## 3.2 Vie économique

### 2.2.1 Les revenus des contrats

Catégorie de services	Nombre de Contrats		Total des heures de travail	Nombre de coopérateurs	Revenus totaux (HT)
	Rés.	Com.			
Entretiens paysagers divers	2	1	31	9	468,14
Déménagement	2		6	4	91,74
Lavage de voitures	2	1	15	11	250,82
Entretien ménager		1	5	2	62,7
Saisie		1	4	4	83,65
Autre (pose de moquette et linoléum)		1	26	4	326,04
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>87</b>		<b>1 283,09 €</b>

Au total c'est donc 87 h travaillées et un chiffre d'affaire de 1400,59€ (Revenu des contrats 1283,09€ HT + autofinancement 117,50€)

#### Zoom sur le nombre de contrats réalisés et le nombre de clients par la Coopérative Jeunesse de Quimper.

L'ouverture officielle de la C.J.S. ayant eu lieu vers le 16 Juillet, la réalisation des prestations de services s'est concentrée essentiellement durant le mois d'Août. La dernière quinzaine de juillet ayant été consacrée à la formation des jeunes coopérateurs et au lancement du projet (communication, diffusion...).

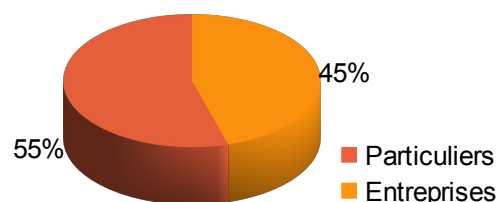
Au total **11 contrats ont été réalisés** correspondants à la sollicitation de 11 clients.

Représentation des clients de la CJS

#### Répartition des 11 clients :

- 6 particuliers
- 5 entreprises (structures de l'ESS)

Pas de prestations réalisées auprès des collectivités ou entreprises classiques.



On peut noter que 3 contrats ont été proposés par les membres du comité local, 3 contrats par les parents, les voisins ou les réseaux des parents des coopérateurs, 2 par les salariés ou coopérateurs de la CAE, 1 par une élue de Quimper à titre privé et 2 obtenus par la publicité réalisée.

Une dizaine de propositions n'ont pu aboutir ; une des raisons principales s'est avéré être la taille et durée

des chantiers, proposés sur le tard et qui ne pouvaient pas correspondre avec la fermeture de la coopérative jeunesse fin Aout.

La plupart des clients ont été satisfait par les prestations effectuées.

### **Législation du travail**

La législation spécifique au travail des mineurs a moins été un frein à la réalisation de contrats, que l'absence de travail en amont avec un réseau de partenaires afin de « prévoir » des contrats ou chantiers pouvant être réalisés durant la période estivale.

Il semble que ce type d'expérience, relativement nouvelle en France, nécessite de se reposer sur un réseau large acceptant en amont de déléguer des tâches aux coopérateurs ; la démarche est méconnue et souvent incomprise, les services que peuvent rendre les coopérateurs au vue de l'absence d'expérience sont relativement précis et les tarifs qu'ils proposent dans le cadre d'une CAE généraliste sont difficilement compétitifs pour des personnes souhaitant recourir au chèque emploi services.

### **La notion de risque**

Certains contrats peuvent apparaître plus risqués que d'autres. Il n'est pas forcément question de risque physiques mais de risque d'échec pour les jeunes en liens avec leurs compétences ex : pose de la moquette. D'où l'importance de référents au sein du Comité Local pendant le fonctionnement de la CJS, et une vigilance de ceux ci quant à l'acceptation des contrats ( en lien avec les animateurs). Importance également de la mise en place de « formation » où d'un accompagnement liés à certaines tâches spécifiques et l'intérêt de trouver des personnes ressources.

### **Le local de la CJS**

Situé dans le quartier résidentiel de kerfeunteun, le local CJS semblait plutôt bien placé car non loin des centres commerciaux de Gourvily et de la rue commerçante de Kerfeunteun.

Mais l'activité de la CJS est une activité économique : au final son emplacement en quartier résidentiel ne la rendait pas suffisamment visible.

Il semble aussi important qu'un local soit, à temps plein à la disposition des coopérants afin qu'ils puissent s'approprier et organiser leur projet.

### **3.2.2 Le statut et le salaire des coopérants**

Les coopérants ont intégré la Coopérative d'Activité et d'emploi Chrysalide sous le statut d'entrepreneur salarié.

Au niveau du salaire, les jeunes ont décidé de se verser des **sommes identiques**, quelque soit les coopérateurs ayant réalisé les contrats, **à partir du moment où chacun avait rempli 3 demi-journées hebdomadaires de gestion volontaire** de la coopérative (Cf. plus loin) et en ôtant toutefois 2 semaines de vacances.

Ceci n'a pas été remis en cause durant les deux mois, et a généré plusieurs discussions entre coopérateurs durant les C.A afin de maintenir cet équilibre.

Au final, les coopérateurs ont perçu chacun un salaire brut de 20 euros (contrat de 2 heures) en Juillet et de 80 euros (contrat de 8 heures) en Aout.

Ils s'étaient donné pour objectif d'atteindre un salaire de 250 euros net par mois sur les 2 mois du projet.



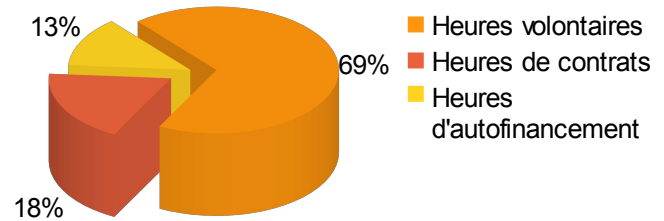
### 3.2.5 Les heures volontaires

Le temps de **gestion volontaire de la coopérative** était essentiellement consacré à la recherche de contrats, aux visites pour en vérifier la faisabilité, au démarchage pour proposer des activités d'auto-financement, à la réalisation de devis ou factures, ainsi qu'à l'organisation des activités à venir.

Il a finalement été consacré peu de temps aux activités de comptabilité, la plupart des contrats ayant été réalisée à partir de mi-août.

La gestion volontaire de la coopérative a été une part importante de l'activité. Elle correspond aux 3 demi-journées hebdomadaires sur lesquelles les coopérateurs avait choisi, chacun, de s'investir (moins les heures de présence au CA comptabilisée en heures de réunion). Soit un total de 324 heures.

### Vie économique



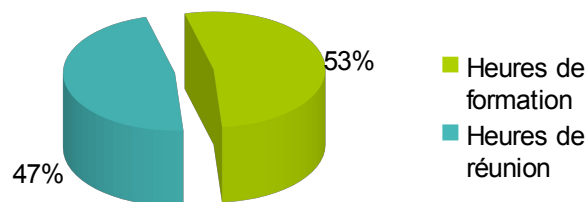
#### Pour la suite ...

- prévoir un « **parrain** » **professionnel** par fonction, si les comités ne sont pas mis en œuvre (RH, finance, communication)
- Privilégier un local **visible** pour la CJS, un **lieu de passage** : directement dans une rue commerçante, dans une galerie marchande etc...Et un local **uniquement dédié à la CJS**.

### 3.3 Vie associative

**Les heures de réunions** correspondent aux rencontres du conseil d'administration (8 rencontres de 4h chacune avec en moyenne 8 coopérants présents) ainsi qu'aux rencontres des comités.

**Soit un total de 270 heures.**



**Les heures de formation** correspondent au stage de 20h d'intégration dans la CJS suivi par 14 coopérants, ainsi que 2h de formation sur le CV et lettre de candidature - réalisées par la Mission Locale – suivi par 11 coopérants ainsi qu'un « *coaching* » sur la pose de lino /moquette suivi par 4 coopérants.

**Soit un total de 304 heures.**

#### 3.3.1 Les réunions

Les **conseils d'administration** se sont tenus toutes les semaines environ. Les coopérateurs de Quimper n'ont pas souhaité définir un comité exécutif et ont voulu gérer les fonctions d'animateur de séance et de secrétaire de manière tournante.

Il faut noter que si **3 comités (RH, finances, communication)** avaient bien été constitués au début du projet, les temps de présence et les vacances de chacun les ont fait rapidement disparaître, les coopérateurs présent traitant collectivement des différents sujets.

#### 3.3.2 Les formations

Tous les coopérateurs ont suivi le stage d'intégration à la CJS réalisé par les animateurs suite à leur propre formation auprès de Katerine Roy, coordinatrice CJS au sein du Réseau de la Coopération du Travail au Québec.

**Les activités sociales sont certainement une part importante du projet C.J.S à ne pas négliger. La plupart des coopérateurs est restée investie dans le projet, malgré l'absence de services à réaliser fin Juillet, pour le plaisir de passer du temps ensemble durant les vacances. Il est intéressant de garder des temps d'activités collectives plus large que le seul projet économique de la C.J.S afin de donner aux coopérateurs l'envie de travailler ensemble, même lorsque – ou d'autant plus que - le projet nécessite beaucoup d'investissement de leur part sans garantie de gain financier à termes.**

### 4. Les animateurs

La Cjs Quimper a été accompagnée par 2 animateurs en amont de la création de la structure juridique et pendant son fonctionnement :

Hélène Rannou, 28 ans, animatrice en contrat CDD de 3 mois et demi à partir de début juin 2013 auprès de Chrysalide. Elle est diplômée de droit et de géographie. Elle a travaillé dans l'éducation populaire et l'accompagnement aux projets d'activités atypiques, plus particulièrement dans le domaine de l'agriculture



paysanne.

Othman Chakroun, 27 ans, a suivi le projet depuis ses prémisses. Stagiaire à l'ADESS Cornouaille depuis février 2013 sur la promotion de l'ESS auprès des jeunes, il a consacré la fin de son stage essentiellement sur le projet CJS. Il est diplômé d'un master en sciences sociales, et entreprend actuellement un Master 2 de Droit.

A noter que pour un investissement identique, les deux animateurs n'étaient pas rémunérés de la même manière.

**Début juin, les 6 animateurs Bretons ont suivi une formation de 4 jours, réalisée Katerine Roy, coordinatrice CJS au sein du Réseau de la Coopération du Travail au Québec, leur permettant d'être outiller pour accompagner les jeunes coopérants durant tout l'été.**

A travers ce processus de formation basée sur les valeurs coopératives, les animateurs acquièrent les connaissances et les compétences afin de relever les défis relatifs à leurs rôles. L'approche d'éducation coopérative mise en place au sein du projet CJS influence directement la qualité du savoir développé non seulement par les coopérants, mais aussi par les différents acteurs gravitant autour du projet des jeunes.

Les objectifs de la session initiale permettent aux animateurs :

- De connaître la structure d'une CJS et son processus de mise en place;
- De participer à une formation collée à la réalité CJS;
- De s'approprier la pédagogie coopérative spécifique aux CJS;
- D'obtenir des éléments concrets pouvant les aider dans leur travail quotidien;
- De s'outiller afin de pouvoir former adéquatement les coopérants et aider ceux-ci à prendre en charge les diverses tâches qu'ils auront à effectuer;
- De créer un esprit de solidarité au sein du groupe ainsi qu'un réseau d'entraide;
- D'amorcer la dynamique entre coéquipiers.

Une fois la CJS démarrée, les animateurs sont extrêmement sollicités par les jeunes, les clients et les autres partenaires du projet. Afin de leur permettent de faire le point et de préparer la fin de la CJS, les animateurs bretons se sont regroupés pour faire un bilan mi-parcours. Ce temps d'échange à pour objectif d'accroître et d'enrichir le travail des animateurs sur leur territoire respectif.

### Pour la suite ...

- Consolider le modèle économique de la CJS afin de permettre la rémunération à salaire identique des animateurs.

**Plus globalement un point de vigilance est a souligner sur l'articulation des rythmes Comité Régional /Comité Local.**

**A noter également la prise de risque non négligeable pour les structures porteuses s'étant engagées financièrement dans le projet dans l'attente de potentiels soutiens financiers.**

**Malgré de nombreux freins la CJS Quimper a eu lieu et bien lieu grâce à une démarche pro – active qui a portée ses fruits à travers la réussite d'un projet innovant pour l'entrepreneuriat des jeunes ! Fort de cette expérience, le projet devrait être amené à se renouveler en 2014 !**